

Médecine du sommeil



«Les rêves m'intriguent depuis enfant.» Francesca Siclari, neurologue spécialisée dans la médecine du sommeil (CHUV), veut comprendre comment le cerveau les génère. PATRICK MARTIN

Une Vaudoise veut élucider le mécanisme des rêves

La neurologue Francesca Siclari touche 1,5 million d'euros pour ses recherches sur les processus qui régissent la fabrication des rêves.

Marie Nicollier

Comment les rêves se créent-ils? La D^{re} Francesca Siclari veut lever le mystère. Cette neurologue au Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil du CHUV vient de toucher le jackpot: une bourse Starting Grant de 1,5 million d'euros du Conseil européen de la recherche pour son projet (sur cinq ans) baptisé Dreamscape.

«Les rêves m'intriguent depuis enfant, explique la scientifique. J'ai toujours tenu un journal et éprouvé de la curiosité pour ce monde intérieur. Comment peut-on avoir cette deuxième vie? Comment le cerveau peut-il s'inventer des histoires si vite alors qu'il est déconnecté du monde extérieur? Je trouve ça impressionnant.»

Curieuse analogie du réel

La Veveysanne - qui a par ailleurs obtenu une bourse Eccellenza Professorial Fellowship du Fonds national suisse - ambitionne de comprendre comment le cerveau fabrique les rêves. «C'est une question à laquelle nous n'avons toujours pas de réponse précise. Toutes les nuits, nous vivons une autre vie; nous sommes confrontés à un monde qui ressemble beaucoup au monde extérieur

«Comment peut-on avoir cette deuxième vie? Comment le cerveau peut-il s'inventer des histoires si vite alors qu'il est déconnecté du monde extérieur?»

D^{re} Francesca Siclari, neurologue (CHUV)

alors qu'on en est complètement déconnecté. Le cerveau fabrique une espèce d'analogie au monde. L'idée de ce projet de recherche est de comprendre comment. Et peut-être aussi pourquoi.»

«Les mécanismes à la base des rêves sont une curiosité scientifique qui interpelle l'humanité depuis très longtemps», rappelle-t-elle. Les scientifiques savent peu de choses sur le sujet. «À quoi pourrait servir un rêve et comment se crée-t-il, exactement? Pour l'instant, il n'y a que des hypothèses.»

Des capteurs sur la tête

La neurologue espère trouver des réponses en modulant l'activité cérébrale de volontaires. Cette dernière est mesurée pendant leur sommeil par 250 capteurs à haute densité posés sur la tête. La D^{re} Siclari influence cette activité cérébrale par des médicaments, des réveils multiples durant la nuit ou encore des stimulations acoustiques. Et elle observe les ef-

fets de ces manipulations sur les rêves. Est-ce que la personne va toujours rêver si l'on modifie tel circuit cérébral? Est-ce qu'elle va rêver différemment? Les «rêveurs» racontent; la chercheuse prend note. In fine, le but est de repérer quels réseaux jouent un rôle dans la génération des rêves.

Fait étonnant: c'est la même zone de notre cerveau qui s'active quand on entend parler quelqu'un dans un rêve ou «en vrai». Pareil quand on voit un visage. «Lorsque l'on est réveillé, c'est notre environnement qui active le cerveau. Mais en rêve, que se passe-t-il? Comment cette zone est-elle activée? On l'ignore», indique Francesca Siclari.

La chercheuse travaille aussi avec des somnambules et des personnes sujettes aux parasomnies (qui font des gestes et actions en lien avec leur rêve). Les observer permet de voir l'action du rêve se dérouler et d'explorer les liens entre activité motrice et cérébrale.

De façon générale, comprendre comment le cerveau génère des rêves permettra d'avoir des pistes sur la fonction des rêves et, plus généralement, sur les mécanismes actifs pendant le sommeil. En plus de lever un fameux mystère scientifique, mieux comprendre ce phénomène ferait avancer les connaissances sur le cerveau et sur le sommeil.

Cela pourrait aussi permettre de développer des pistes thérapeutiques pour mieux prendre en charge des patients qui se plaignent de rêves dysfonctionnels, par exemple. En consultation spécialisée de troubles du sommeil, certaines personnes se plaignent en effet de rêver trop, que leur cerveau ne se repose jamais... Les médecins ne disposent pas, pour l'instant, de traitement spécifique pour ces patients.

Autre distinction au CHUV

● La professeure Ileana Jelescu, qui travaille au Département de radiologie médicale du CHUV, a elle aussi reçu une prestigieuse bourse du Conseil européen de la recherche (1,5 million d'euros). Elle développe «Firepath», la première technique non invasive permettant de cartographier l'activité dans la substance blanche du cerveau sur une IRM clinique. «On peut décrire cette substance blanche comme les câbles qui relient les différentes régions du cerveau, explique Ileana Jelescu. Aujourd'hui, on n'a pas les moyens de cartographier l'activité qui

passé d'une région à l'autre. On peut voir les routes mais pas les voitures qui circulent, en quelque sorte.» Il s'agit donc de détecter l'activité des cellules dans cette substance. Les flux d'information dans la substance blanche recèlent un grand potentiel diagnostique et pronostique pour le planning neurochirurgical, ainsi que pour les maladies neurologiques et psychiatriques. Cette recherche vise à améliorer la prise en charge neurochirurgicale et à mieux comprendre des maladies comme la démence ou la schizophrénie. **MNI**

Grand Conseil

Le taux d'impôt communal ne sera pas unifié

Initiative parlementaire

Sans surprise, les députés de droite ont balayé la proposition du POP qui n'exclut pas de revenir sur le sujet avec une initiative populaire.

Le taux unique ne convainc toujours pas. Du moins pas au Parlement vaudois. La majorité de droite (PLR, UDC, Vert'libéraux) a rejeté ce mardi la proposition du POP Vincent Keller d'adopter un taux d'impôt unique pour les communes (79 contre, 62 pour et 1 abstention).

«Est-ce normal qu'une majorité des Vaudois paient trop parce que certaines communes sont des paradis fiscaux?»



Jérôme Christen
Député
Libre

Durant près de deux heures, l'initiative parlementaire a suscité d'âpres passes d'armes entre la droite et l'ensemble de la gauche soutenue par les Libres. Le texte s'est largement inspiré de l'initiative populaire POP refusée par les Vaudois en 2001. Il proposait de collecter l'impôt dans un pot commun redistribué entièrement aux communes selon leur situation démographique ou le nombre d'emplois par exemple.

«Un système à bout de souffle»

Le rejet de ce jour a été net malgré «un système à bout de souffle qu'il faut revoir» selon l'aveu même de

la conseillère d'État Christelle Luisier. Mais comme il y a vingt ans, la peur de la perte d'autonomie des Communes l'a emporté sur la promesse d'une égalité fiscale des citoyens. C'est en vain que les défenseurs du taux unique ont martelé que l'autonomie communale était un «leurre», vu le risque élevé de référendum en cas d'augmentation des impôts.

À droite, les critiques ont fusé: «initiative communiste», «extrémiste», «une attaque contre la démocratie», «la mort des communes», «taux inique». À gauche, au contraire, c'est le système actuel qui est critiquable et assimilable à «un brouillard inextricable» et «une impasse».

Miroir aux alouettes

«Est-ce normal qu'une majorité des Vaudois paient trop parce que certaines communes sont des paradis fiscaux?» Le député Libre Jérôme Christen a dénoncé «un miroir aux alouettes depuis vingt ans». Il s'agissait surtout pour son groupe de mettre le Conseil d'État sous pression, de le «pousser dans ses derniers retranchements» afin d'obtenir un «vrai choix» sous la forme d'un contre-projet. Sans succès.

Quelques chiffres ont agrémenté le débat: les taux communaux qui varient entre 46 et 84%. Ainsi, un taux unique de 68% profiterait à deux tiers des Vaudois selon les calculs de plusieurs élus. Quant aux disparités fiscales entre les communes, elles ont été gommées à près de 90% d'après l'UDC Julien Cuérel.

Plusieurs députés ont regretté une certaine confusion de la part de quelques collègues entre le taux unique, la péréquation intercommunale et la facture sociale thématique par l'initiative «SOS Communes» aboutie en juin dernier. Le débat se poursuivra de toute façon au-delà de l'hémicycle du Grand Conseil. Le POP a d'ores et déjà annoncé qu'il réfléchissait sérieusement à une nouvelle initiative populaire.

Simone Honegger

En bref

Politique

Fin de mandat

Pas touche aux rentes des conseillers d'État! Le Grand Conseil n'a pas souhaité d'avantage de cautèles comme le demandait le POP Marc Vuilleumier. En conclusion d'un long débat, le Conseil d'État reviendra avec un rapport pour faire le point sur cet épineux sujet. **SHO**

Révision

Droits politiques

Le parlement a fait un pas pour faciliter le vote communal pour les étrangers. Il a accepté partiellement une initiative de la gauche radicale. L'extension des droits politiques pourra être obtenue après un an de domicile dans le canton et cinq ans en Suisse. Le peuple tranchera. **SHO**

Un braqueur présumé reste sous les verrous

Transport de fonds Soupçonné d'avoir participé à l'attaque de deux fourgons blindés en 2017 et 2018 dans le canton de Vaud, il voit son recours rejeté par le TF.

Un homme soupçonné d'avoir participé à l'attaque de deux fourgons blindés en 2017 et 2018 dans le canton de Vaud reste en détention préventive, bien que l'enquête soit bien avancée. Le Tribunal fédéral rejette son recours.

Dans un arrêt publié mardi, la 1e Cour de droit public estime que

le principe de célérité n'a pas été violé par la justice vaudoise. La séparation de la procédure menée contre le recourant et la collaboration avec les autorités françaises ont pris du temps.

Les juges de Mon-Repos ne sont pas entrés en matière sur l'absence de risque de collusion invoquée par le suspect. Ce dernier n'a pas suffisamment argumenté ce grief, respectivement il a avancé les mêmes motifs que dans ses recours précédents. En effet, il a demandé à plusieurs reprises déjà sa libération. L'homme répond de brigandage qualifié, en bande et de façon particulièrement dangereuse. **ATS**